

Les dirigeants de BarakaCity dissoute en France , demandent l'asile politique en Turquie

Idris Sihamed, le dirigeant de l'ONG " humanitaire" musulmane BarakaCity dissoute en Conseil des ministres français, vient de déposer une demande d'asile politique, pour lui et ses collaborateurs, auprès des autorités turques.(Le choix de la Turquie- pays garant de l'intégrité musulmane- est un choix judicieux et de tels postulants ne pourront recevoir un avis défavorable des autorités turques, note du rédacteur).

Le porte-parole du Président R.Erdogan, M.Ibrahim Kalin déclare sur son compte twitt "Le terrorisme ne connaît pas de religion (! à vérifier, n. du rédacteur) de langue et de couleur. Nous lutterons avec résolution et dans la solidarité (avec qui? ndu rédacteur) contre toute sorte de terrorisme et d'extrémisme. " @ikalin1
Mutisme chez Erdogan au sujet des décapitations de Conflans St Honorine et de Nice.

Le 29 Octobre est l'anniversaire de la proclamation de la République turque.

Le 28 octobre 1923 , au cours d'un dîner arrosé de raki, pas au Parlement ni en Conseil des ministres , Mustafa Kemal annonce "Demain nous déclarerons la République"

Le 28 octobre 2020, le Président Erdogan aurait pu , en conseil restreint, annoncer : "Demain nous exterminerons les Arméniens et déclarerons la faillite de la République laïque (!) turque".

Le 29 Octobre 2020, lors des célébrations de l'anniversaire de la République, le Président R.Erdogan déclare:

"Nous avons créé une génération qui se souvient, embrasse et découvre notre histoire (signe encourageant s'il s'agit de la vraie Histoire. note du rédacteur)

.....

"Je remercie tous nos soldats qui se battent heroiquement pour l'integrite de notre pays"(lire ,pour la desintegration de l'Armenie.ndlr)

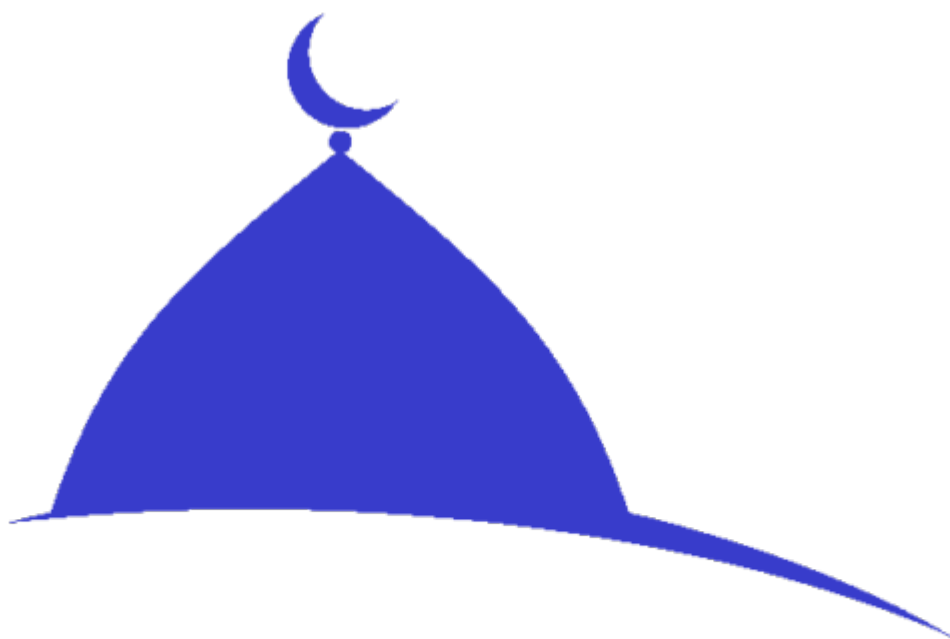
.....

"Face aux peches de l'Europe, la seule voix qui s'eleve est celle du monde musulman."

.....

"Les gouvernements sont nos ennemis et les nations (qu'on peut compter sur les doigts d'une seule main.ndlr) sont nos amis"

Zaven Gudsuz
zaven471@hotmail.com



BARAKA^{CITY}

Rabha Attaf, reporter, spécialiste du [Maghreb](#) et du [Moyen-Orient](#), avance que BarakaCity ferait du « [charity-business](#) ». S'appuyant sur le bilan 2013 de l'association, qui montre un peu plus de 3 000 000 € de recettes et un « bénéfice » de 1 900 000 €, elle avance en comparaison que « les ONG sérieuses dépensent en général 85 % de leur budget »^[9].

Selon *Charlie Hebdo*, les fonds de son association sont « considérables » : celle-ci aurait reçu, depuis 2013, 16 millions d'euros. Parmi ses soutiens financiers, le journal note des footballeurs de la Ligue 1 mais également les rappeurs [Rohff](#) ou [La Fouine](#)^[10].

Affaire judiciaire



Cet article est lié à une [affaire judiciaire en cours](#).

Le texte peut changer fréquemment, n'est peut-être pas à jour et peut manquer de recul.

Le titre et la description de l'acte concerné reposent sur la qualification juridique retenue lors de la rédaction de l'article et peuvent évoluer en même temps que celle-ci.

[N'hésitez pas](#) à participer de manière neutre et objective, en [citant vos sources](#) et en n'oubliant pas que, dans nombre de systèmes judiciaires, toute personne est [présumée innocente](#) tant que sa culpabilité n'a pas été légalement et définitivement établie.

La dernière modification de cette page a été faite le 30 octobre 2020 à 09:52.

En août 2014, deux [banques françaises](#), la [Société générale](#) et le [CIC](#), ferment les comptes bancaires de l'ONG^[2].

En février 2015, les locaux de BarakaCity à [Courcouronnes](#) sont perquisitionnés par la police^{[11],[12]}. Le domicile d'un ancien salarié est perquisitionné en novembre de la même année. C'est la proximité de l'organisation avec les milieux salafistes qui explique cette dernière opération^{[3],[4]}. Le 30 mai de la même année, un incendie éclate au siège de l'organisation sans faire de victimes^[13].

Une nouvelle perquisition a eu lieu le [26 décembre 2015](#) dans le cadre de l'[état d'urgence](#). Dans un document de source policière que s'est procuré le magazine [L'Obs](#), ses membres seraient présentés comme des « musulmans **fondamentalistes** », qui effectueraient « régulièrement » dans le cadre de leurs activités humanitaires des **voyages en** Syrie, et qui pourraient détenir dans leurs bureaux « armes et stupéfiants »^[14].

Affaire Moussa Ibn Yacoub

Le 22 décembre 2015, Moussa Ibn Yacoub, membre de Barakacity visite des écoles et des orphelinats et s'enquiert de la situation des [Rohingyas](#) au [Bangladesh](#)^[15]. Il est arrêté et mis en détention pour utilisation de fausse identité (son nom d'usage musulman, choisi lors de sa conversion, est différent de son état-civil^[16]) et pour « activités suspectes en lien avec le [terrorisme](#) »^[17], mais l'association laisse entendre que l'on reprocherait plutôt sa présence auprès des Rohingyas^{[18],[19]}.

L'association cherche à le faire libérer^{[20],[21]}.

Moussa Ibn Yacoub obtient une libération conditionnelle le 1^{er} mars suivant, grâce à un pourvoi en cassation de son avocat devant la Cour suprême de [Dacca](#), sans jugement au fond, et avec l'interdiction de sortir du territoire^[16].

Controverses

Céline Pina, [conseillère régionale PS](#)^[22], dénonce leurs actions musclées au Salon de la femme musulmane de [Pontoise](#) et une [stratégie marketing](#) extrêmement efficace de la culpabilisation et du **chantage affectif**^[23]. Elle accuse l'association de tenir un discours de guerre de civilisation « anti-occidentale », lorsque son président tient ces propos : « Regardez, regardez cet enfant, regardez-le bien car ce pourrait être le vôtre, car un jour ce sera le vôtre. Les Occidentaux, c'est eux qui l'ont tué, pour le pouvoir, l'argent, le pétrole... Ils soutiennent les tyrans, ils leur vendent des bombes pour massacrer nos frères. Ils s'en moquent des enfants morts et ils se moquent aussi de toi, mon frère. Ils ne nous accepteront jamais. On est en guerre, mais toi, tu n'es pas des leurs, tu ne le seras jamais. Alors donne à la cause si tu veux que tes frères te protègent quand viendra l'orage. Car si tu les choisis, tu n'es plus notre frère. Et tu seras seul, car eux te rejeteront toujours. Et dans une guerre, quand on est seul... C'est donc seul ou avec nous. Pas d'autres choix ».

Invité dans l'[émission de télévision](#), [Le Supplément](#), diffusée sur [Canal+](#) le dimanche [24 janvier 2016](#), son leader, Idriss Sihamedi, refuse de condamner l'[organisation État islamique](#)^{[24],[23]}. Le compte Facebook de l'ONG est « liké » par plus de 650 000 personnes^[25].

Pour [Bernard Godard](#), auteur de *La Question musulmane en France, un état des lieux sans concession*, BarakaCity est caractéristique de ces nouveaux acteurs de l'islam rigoriste qui « mélangent le registre humanitaire et ceux strictement religieux et purement identitaires »^[12].

À la suite de [l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine](#), le ministre de l'Intérieur [Gérald Darmanin](#) a annoncé son intention de proposer sa dissolution en [Conseil des ministres](#)^[26]. La dissolution est prononcée par le président de la République [après avis du Conseil des ministres](#) par un décret du 28 octobre 2020^[27]. Cette dissolution se fonde sur les dispositions de l'article L. 212-1 du [Code de la sécurité intérieure](#) (ex-[Loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées](#)), et notamment les critères 6° (provocation à la discrimination) et 7° (provocation au terrorisme)^[28]. D'après le ministre, cette association « incitait à la haine, entretenait des relations au sein de la mouvance islamiste radicale, se complaisait à justifier des actes terroristes^[29] ».

Idriss Sihamedi[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Idriss Sihamedi

Biographie	
Naissance	19 novembre 1984 ^{} (35 ans) 14e arrondissement de Paris ^{}
Nom de naissance	Driss Yemmou ^{}
Nationalité	Français ^{}
Autres informations	
Religion	Islam ^{}

[modifier](#) - [modifier le code](#) - [modifier Wikidata](#)

Driss Yemmou, dit Idriss Sihamedi est le président et fondateur de l'[association humanitaire](#) Barakacity. [Salafiste](#), il suscite la [polémique](#) à cause de l'opacité qui entoure le financement de son association^{[30],[31]} et par ses prises de position, écrivant notamment : « Je pense que la musique peut être dangereuse, la polygamie une alternative contre l'adultère et le voile un signe de pudeur. Suis-je fou ? »^[32].

En décembre 2014, [RTL](#) révèle qu'il est fiché par la [DGSJ](#)^{[33],[21]}.

Invité dans l'[émission de télévision française](#), *Le Supplément*, présenté par [Ali Baddou](#) et diffusée sur [Canal+](#) le dimanche [24 janvier 2016](#), il déclare que les locaux ont subi des [perquisitions](#) et pense faire l'objet d'une [fiche S](#). Après avoir affirmé que son [Organisation non gouvernementale internationale](#) aurait levé 16 millions d'[euros](#) de [dons](#) en trois ans, ses déclarations ambiguës mettent mal à l'aise l'auditoire^[34], dont la [ministre de l'Éducation nationale](#), [Najat Vallaud-Belkacem](#), présente sur le plateau^{[35],[36]} car il refuse de serrer la main

des femmes présentes. Il ne condamne pas les actes de [Daesh](#).

Lors de la [pandémie de Covid-19](#) de 2020, il se réjouit publiquement des mesures de distanciation sociale : c'est « la première fois de ma vie que je peux dire à une femme qui veut me serrer la main « non » dans la joie et la bonne humeur. Ça fait bizarre de voir que des choses [halal](#) deviennent normales »^[37].

Le 3 septembre 2020, il se réjouit de la mort des journalistes lors de l'[attentat contre Charlie Hebdo](#), précisant prier pour « augmenter à 2 000 degrés les flammes de leurs tombes »^[38].

En octobre de la même année, les locaux de BarakaCity et le domicile d'Idriss Sihamedi font l'objet d'une perquisition. Sihamedi est interpellé et placé sous contrôle judiciaire. Il est poursuivi pour avoir harcelé sur Twitter la chroniqueuse de RMC Zohra Bitan. Il a par ailleurs, selon *Charlie Hebdo*, dévoilé dans une série de tweets des informations d'ordre privé au sujet de la journaliste [Zineb El Rhazoui](#), qui a également déposé plainte^[10].

source : wikipedia